



<b>PRÉSENCES</b>	
Mme Josée Poirier, direction école	Présent(e)
Mme Marijo Tardif, parent	X
Mme Laurie Bush, parent	X
M. Éric Caron, parent	X
M. Konin Koua, parent	X
Mme Josiane Dorion, parent	X
Mme Anne-Marie Côté, parent (subst)	
Mme Véronique Nault, parent (subst)	X
Mme Marianne Longpré, SDG	X
Mme Kim Desrochers-Gendron, enseignante	X
Mme Mélanie Houle, enseignante	X
Mme Marie Pier Couture, enseignante	X
Personnel de soutien	N/A
M. Frank Albarracin, représentant de la communauté	X
<b>1. Mot de bienvenue et quorum</b>	
La présidente, Mme Marijo Tardif, souhaite la bienvenue à tous, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19h03.	
Elle mentionne que la direction, Mme Josée Poirier, ne sera pas présente à la rencontre étant donné que les directions d'école sont en moyens de pression et ne doivent pas assister aux diverses rencontres dont celles des conseils d'établissement.	
<b>CE# 24-25-32</b>	<b>2. Adoption de l'ordre du jour</b>
	Il est proposé par Marianne Longpré d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Discussion des Jeux extérieurs dans le point 9</li> <li>✓ Demandes d'autorisations 2025-2026 pour la Fondation au point 10 avec les Autres points;</li> </ul>	
Appuyé par Kim Desrochers-Gendron.	
Adopté à l'unanimité	
<b>CE# 24-25-33</b>	<b>3. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente</b>
	Il est proposé par Éric Caron d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 8 avril 2025 tel que présenté avec l'ajout du <i>Forms</i> complété et envoyé au CSSRS en annexe.
Appuyé par Laurie Bush.	
Adopté à l'unanimité	

	<p><b>4. Suivi au procès-verbal de la réunion précédente</b></p> <p><u>Programme Soleil sans soucis</u> : La discussion sera prévue en début d'année prochaine.</p> <p><u>Cadeaux-récompenses offerts à l'école</u> : La discussion en équipe-école sera prévue d'ici à la fin de l'année scolaire ou en début d'année prochaine. Aujourd'hui, la direction a tout de même nommé lors de la rencontre du personnel qu'il s'agissait d'un point à réfléchir pour l'année suivante.</p> <p><u>Demandes de soutien à la Fondation pour 2025-2026</u> : La direction demande au président de la Fondation si la décision a été prise. La décision n'est pas prise, car sera présentée lors de la prochaine rencontre du CA de la Fondation la semaine prochaine. Il faut aussi que la liste soit remise au président de la Fondation afin de pouvoir être déposée lors de cette rencontre.</p>	Être informé
CE# 24-25-34	<p><b>5. Grille-matières 2025-2026</b></p> <p>La présidente présente le point au nom de la direction. Elle explique que la direction a dû réfléchir à l'orientation à prendre concernant l'anglais intensif pour la prochaine année scolaire étant donné qu'on lui avait mentionné la forte probabilité qu'il y ait une classe de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> année et une seule classe de 6<sup>e</sup>. Toutefois, elle a été informée en fin de journée le 6 mai que ça ne devrait finalement pas être le cas (donc une fois les documents soumis au CÉ).</p> <p>À ce jour, la direction de l'école a finalement obtenu la confirmation qu'il y aurait 2 classes de 5<sup>e</sup> et 2 classes de 6<sup>e</sup> année ce qui fait qu'il ne devrait pas y avoir de modification finalement à ce qu'on connaît cette année.</p> <p>Elle présente tout de même la proposition de grille-matières incluant l'intensif pour 2025-2026 afin de prévoir les différentes alternatives.</p> <p>Étant donné le fait que les bassins seront revus l'an prochain en vue de l'organisation scolaire 26-27 et que cela affectera notre école;</p> <p>Étant donné le fait que l'anglais intensif est offert à tous les élèves de 6<sup>e</sup> de l'école depuis de nombreuses années (soucis d'équité);</p> <p>Étant donné qu'il est impossible d'offrir l'intensif seulement aux parents des élèves de 6<sup>e</sup> année qui le désirent (nombre de places défini par l'organisation scolaire);</p> <p>Étant donné que plusieurs élèves de 5<sup>e</sup> année sont suffisamment forts pour acquérir les apprentissages essentiels du 3<sup>e</sup> cycle avant leur entrée au secondaire;</p> <p>La direction propose d'offrir l'anglais intensif à la classe de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> et à la 6<sup>e</sup> année pour l'année scolaire 2025-2026 (s'il y a un groupe de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup>).</p> <p>Elle prévoira l'ajout d'une ressource enseignante (contrat BEPP à même les mesures dédiées) de 1h ou 2h par semaine pendant la portion anglaise des élèves de 5<sup>e</sup> afin que ces élèves voient certaines notions essentielles en math avant leur ½ année académique. Les élèves de 6<sup>e</sup> seront avec la titulaire d'anglais pendant ce temps.</p> <p>Il est proposé par Mario Tardif d'approuver la grille-matières telle que présentée et appuyée par Eric Caron.</p>	Approuvé à l'unanimité

CE# 24-25-35	<p><b>6. Procure et montants chargés aux parents 2025-2026</b></p> <p>La présidente présente, au nom de la direction, les listes de procure et les montants chargés aux parents pour la prochaine année scolaire. Elle mentionne que l'item « boîte de mouchoirs » sera déplacé et seulement ajouté dans une note au bas du tableau comme les années passées.</p> <p>Plusieurs commentaires sont soulevés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certaines quantités d'articles ont été augmentées cette année ou n'ont pas été ajustées malgré une recommandation du conseil d'établissement (CÉ) l'an dernier.</li> <li>• Des questions sont soulevées concernant la quantité importante de crayons à mine demandée pour les élèves de 3e et 4e année (le double par rapport à l'an dernier), ainsi que le nombre de feuilles protectrices requis pour la 6e année. Les enseignants expliquent qu'ils ont dû assumer personnellement des dépenses dépassant 100 \$ pour l'achat de crayons, ce qui justifie l'augmentation afin de réduire la pression sur le budget de l'école et du personnel enseignant.</li> <li>• Une préoccupation est exprimée quant à l'impact sur les familles à faible revenu. Celles-ci pourraient économiser si les listes se limitaient à l'essentiel. Il est souligné que ces familles renouvellent rarement les fournitures en cours d'année, plusieurs bénéficiant de l'aide de la Fondation Christian Vachon pour l'achat initial.</li> <li>• Dans une optique de consommation responsable, il est jugé irritant de voir certains articles neufs revenir à la fin de l'année. Toutefois, selon les enseignants, seuls quelques élèves retournent avec plusieurs articles inutilisés.</li> </ul> <p>Concernant les écarts dans les montants maximaux du matériel scolaire, ceux-ci sont expliqués par la possibilité de classes à double niveau ou par le souhait de certains enseignants d'ajouter des manuels scolaires, alors qu'aucun n'était prévu initialement. À la suite des échanges, la présidente procède au vote sur l'approbation des listes de fournitures et des montants maximaux autorisés.</p> <p>Il est proposé par Marianne Longpré d'approuver les listes et montants tels que présentés (avec le déplacement des boîtes de mouchoirs) et appuyés par Josiane Dorion.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
CE# 24-25-36	<p><b>7. Activités et sorties éducatives</b></p> <p>La présidente présente, au nom de la direction, les différentes activités prévues. Elle précise que certains cours à l'extérieur de l'école ainsi que des manifestations sportives n'ont pas été officiellement présentés ni approuvés en début d'année scolaire, comme cela aurait dû être le cas, même s'ils avaient été préapprouvés l'an dernier.</p> <p>Le conseil d'établissement (CÉ) donne son accord pour les trois manifestations sportives, mais souligne que leur financement ne devrait pas provenir de la Fondation. Ce point devra être corrigé. Toutefois, le personnel enseignant précise qu'aucun frais n'est associé à ces activités sportives.</p> <p>Il est également mentionné que la dernière activité organisée par Mme Christine constitue l'activité de fin d'année, laquelle est financée par les parents.</p>

	<p>Il est proposé par Marie Pier Couture d'approver les activités telles que présentées et appuyées par Laurie Bush</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
	<p><b>8. Points d'informations :</b></p> <p><u>Comité de parents</u> : Élection en cours pour deux secteurs dont notre école et le poste de notre secteur est toujours non pourvu donc il est libre pour tous les délégués. Un enjeu de sécurité au niveau des brigadiers scolaires a été souligné. Il est mentionné que nous devons aviser la direction si l'on constate l'absence d'un des brigadiers.</p> <p><u>Fondation</u> : Profit du souper spaghetti est un peu plus élevé que l'an dernier puisqu'il y a eu moins d'achats de prix de présence que l'an passé. Sondage d'amélioration demandé aux parents. Pique-nique de fin d'année (hot dog), on demande d'avoir une date « plan B » si jamais il y a de la pluie comme l'an dernier. Deux nouveaux parents à la Fondation. On demanderait une contribution volontaire aux parents (sera à approuver avec les autres demandes).</p> <p><u>Membre de la communauté</u> : s.o.</p> <p><u>Service de garde</u> : Différentes activités auront lieu afin de souligner la semaine des SDG. De même, une reconnaissance de l'Association des SDG sera remise à Madame Katarina Gentilé le mercredi le 14 mai pour son implication dans le milieu.</p> <p><u>Enseignants</u> : Dernier sprint pour les élèves de 6<sup>e</sup> année en français ce qui demande plus de discipline ; plusieurs nouveaux livres ont été reçus et recouverts par les membres du comité de bibliothèque avec l'aide de parents et d'élèves de 6<sup>e</sup> année. C'est le mois de l'activité physique donc plusieurs activités sont organisées par Madame Caroline, enseignante d'EPS.</p> <p><u>Direction</u> : Aucune nouvelle information étant donné l'absence de rencontres des directions en lien avec les moyens de pression des directions d'établissement.</p>
	<p><b>9. Courier ou questions du public</b></p> <p><u>Modules de jeux extérieurs</u> : Un parent soulève une préoccupation concernant l'état d'un module de jeu, précisant que la branche du « sapin » semble fixée uniquement à l'aide de fils de broche plutôt qu'avec le boulon d'origine. Les enseignants expliquent que lorsqu'un élève signale un bris ou une anomalie, l'information est transmise au personnel enseignant, qui en informe ensuite le concierge. Celui-ci évalue alors la situation pour déterminer si une réparation rapide est possible. Si nécessaire, l'accès au module concerné est temporairement interdit jusqu'à ce que la sécurité soit assurée. Il est suggéré de vérifier auprès de Madame Josée s'il existe un protocole ou des mesures spécifiques pour l'entretien régulier des modules de jeux extérieurs.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
CE# 24-25-37	<p><b>10. Autres points</b></p> <p><u>Demandes d'autorisations 2025-2026 pour la Fondation</u></p>

	<p>En prévision de l'année scolaire 2025-2026, la Fondation de l'école primaire Champlain demande les autorisations suivantes (approbation requise pour chacune, mais demandée en bloc) de la part du Conseil d'établissement de l'École Champlain :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Autorisation d'être présent à l'assemblée générale des parents de la rentrée pour recruter des membres pour le CA de la Fondation et pour tenir l'assemblée générale de la Fondation</li> <li>✓ Autorisation de tenir une campagne de financement de la rentrée scolaire encourageant les parents à faire un don de 25\$ par enfant ou famille à la Fondation et autorisation à ce que des représentants de la Fondation soient présents à l'école lors de la rentrée administrative pour solliciter les parents;</li> <li>✓ Autorisation de tenir une/des campagne.s de financement à l'automne de type vente de produits (café, sapins de Noël ou autre à déterminer);</li> <li>✓ Autorisation de tenir une campagne de financement au printemps pour la vente de chocolats de Pâque et produits de l'érable;</li> <li>✓ Autorisation d'organiser un pique-nique de la rentrée dans la cour d'école au cours du mois de septembre 2025 à titre d'événement rassembleur de la communauté de l'école Champlain et d'avoir une boîte pour les dons volontaires;</li> <li>✓ Autorisation d'organiser un souper spaghetti au printemps comme activité de collecte de fonds pour la Fondation et événement rassembleur de la communauté de l'école Champlain;</li> <li>✓ Autorisation d'organiser un souper hot-dog dans la cour d'école au cours du mois de juin 2026 à titre d'événement rassembleur de la communauté de l'école Champlain et d'avoir une boîte pour les dons volontaires ou de faire des demandes de contribution volontaire;</li> </ul> <p>Il est proposé par Mélanie Houle d'approuver les activités telles que présentées et appuyées par Marie Pier Couture</p> <p>CE# 24-25-38</p> <p><b><u>Demandes d'autorisations 2024-2025 pour la Fondation</u></b></p> <p>En prévision du pique-nique de fin d'année, la Fondation de l'école primaire Champlain demande</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Autorisation de demander un don volontaire lors du souper hot-dog de la cour d'école de ce mois de juin 2025.</li> </ul> <p>Il est proposé par Marijo Tardif d'approuver cette demande telle que présentée et appuyée par Josiane Dorion</p> <p><b><u>Exploration d'un projet lié à l'identité visuelle de l'école</u></b></p> <p>Il est également proposé d'obtenir l'autorisation d'explorer les idées suivantes, discutées à titre préliminaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Modernisation du logo de l'école</b> : Réflexion sur une éventuelle mise à jour du logo, accompagnée d'une activité de financement liée à cette initiative (ex. : concours de création, impression du nouveau logo sur des chandails, etc.).</li> </ul>
--	--

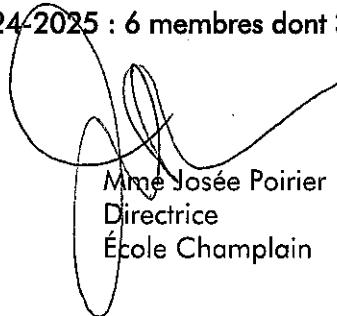
	<p>➤ <b>Diversification des campagnes de financement</b> : Possibilité d'organiser des levées de fonds alternatives, telles que la vente de cartes prépayées ou de vêtements arborant le logo de l'école, produits par une entreprise spécialisée offrant des tarifs préférentiels.</p> <p>Ces idées seront explorées par l'équipe-école, qui évaluera leur faisabilité. Un retour officiel pourrait être présenté à la Fondation lors de la rencontre du Conseil d'établissement prévue en juin 2025.</p>
	<p><b>11. Prochaine rencontre</b></p> <p>La présidente nous informe qu'elle ne sera pas en mesure de participer à la prochaine rencontre. Il est décidé de maintenir la rencontre à la date initialement prévue, soit le <b>17 juin 2025</b>.</p> <p style="text-align: right;"><b>Être informé</b></p>
CE# 24-25-39	<p><b>12. Levée de l'assemblée</b></p> <p>Mario Tardif propose la levée de l'assemblée à 21h02.</p> <p style="text-align: right;"><b>Adopté à l'unanimité</b></p>

**Durée maximale de la réunion : 2 h**

**Quorum selon la composition du CE 2024/2025 : 6 membres dont 3 parents**



Mme Marijo Tardif  
Parent, présidente  
Conseil d'établissement



Mme Josée Poirier  
Directrice  
École Champlain